

**Synthèse de l'avancement des propositions concernant l'IDEX Toulouse  
à la suite des trois réunions des groupes de travail**

**GT2 - Programmes financés par l'IDEX**

**1.1 Formation**

<b>Eléments de consensus</b>	<b>Eléments pour lesquels il existe plusieurs visions, ou à valider</b>
<p>Les objectifs du programme « Formation » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• promouvoir et identifier la réussite</li> <li>• façonner de façon significative le cadre de formation des étudiants</li> <li>• afficher une cohérence avec le tissu socio-économique et culturel de la région</li> </ul>	
<p>Le développement des objectifs du programme Formation se réalisera autour de 4 grandes actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Action « Attractivité des formations, réussite / sécurité des parcours et communication »</li> <li>• Action « Formation interdisciplinaire »</li> <li>• Action « Renforcement des études doctorales »</li> <li>• Action « Formation continue et VAE »</li> </ul> <p>Un abandon des « Licences étoilées », à l'échelle du site, ainsi que le mode de sélection associé. Mais, il reste évidemment possible de maintenir et de proposer des parcours innovants.</p>	

Action « Formation interdisciplinaire »

**A approfondir :**

Quels outils pour développer la pluridisciplinarité ?

- Le développement de nouvelles formations pluri-établissements ?
- La mise en place de parcours majeure/mineure ?
- La banalisation d'une journée dans chaque établissement, pour permettre aux étudiants de suivre un semestre autre part ?
- La pérennisation du Bonus Qualité Formation ?

Quelles actions de mutualisation de moyens pour la formation (ateliers interuniversitaires, numérique pour l'enseignement, ...) ?

Action « Renforcement des études doctorales »

- Le doctorat doit rester un diplôme de l'Université de Toulouse, délivré par les établissements.
- La création d'une École des Docteurs, obéissant au principe de subsidiarité vis à vis des écoles doctorales
- Les missions de l'École des docteurs seraient centrées autour de trois grands piliers : interdisciplinarité, international, relation avec le monde socio-économique et culturel
  - **Interdisciplinarité** : mise en place de formations transversales pour préparer les doctorants à leur futur métier ; développement de parcours spécifiques en fonction des profils d'insertion

(ESR, entrepreneuriat, expertise dans les collectivités territoriales...); création d'un *Learning lab* pour faire évoluer les formations en fonction de l'expertise des partenaires sollicités; projet d'École des docteurs virtuelle (plateforme numérique d'apprentissage et de réactivation)

- **International** : développement de réseaux européens pour favoriser les séjours de recherche dans des laboratoires à l'étranger; attraction des meilleurs doctorants étrangers; développement d'un environnement de travail anglophone; *advisory board* pour situer le doctorat de l'UT au meilleur niveau et participation aux réseaux européens des écoles doctorales pour favoriser les échanges de bonnes pratiques.
- **Relation avec le monde socio-économique et culturel** : favoriser l'employabilité des docteurs grâce à des actions spécifiques orientées vers l'entreprise et le milieu associatif et culturel (rencontres, Doctoriales, participations à des salons...); création d'un observatoire du doctorat harmonisant les systèmes de suivi des doctorants et des docteurs; appui sur un *club of interest* réunissant des industriels intéressés par la valorisation du diplôme de doctorat et la mise en place d'un référentiel de compétences.

<p>Action « Formation continue et Validation des acquis de l'expérience »</p>	<p><b>A approfondir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La création d'un portail FC</li> <li>• La mise en réseau de compétences des différents services de FC/VAE, certification des services, mise en œuvre d'actions innovantes,...</li> </ul>
<p>Action « Attractivité des formations, réussite / sécurité des parcours et communication »:</p> <p>Principe : Donner à chaque étudiant, la possibilité d'atteindre son meilleur niveau de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un abandon de l'outil « Licences étoilées », à l'échelle du site,</li> <li>• Un travail à réaliser sur le renforcement de l'attractivité des formations et la sécurité des parcours</li> </ul>	<p><b>A approfondir :</b></p> <p>Quelles mesures de développement des ressources numériques sur le site ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en ligne de contenus enrichissant la formation en présentiel</li> <li>• Amélioration des systèmes numériques pour un meilleur maillage du site</li> </ul> <p>Développement de pratiques pédagogiques en L1 mieux adaptées aux lycéens : encadrement et accompagnement à l'autonomie.</p> <p>Mise en place d'une communication mieux adaptée à la diversité des publics : vers les lycéens, vers le monde socio-économique et culturel ...</p>
<p>Les établissements universitaires et les écoles du site toulousain seront amenés à coopérer en matière de formation au sein de la future Université de Toulouse.</p>	<p>Les modalités de cette coopération seront à déterminer ultérieurement, en fonction (mais pas seulement) de la définition du périmètre de Toulouse Tech et du statut des établissements associés au sein de la future UT.</p>

## 1.2 Recherche

Eléments de consensus	Eléments pour lesquels il existe plusieurs visions, ou à valider
<p>Les objectifs du programme « Recherche » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer l'activité de recherche par un soutien ciblé des ressources humaines et techniques</li> <li>• Favoriser la convergence des politiques et l'efficacité des moyens mis en œuvre en améliorant la coordination entre établissements en matière de recherche</li> <li>• Favoriser l'émergence d'idées innovantes et/ou interdisciplinaires,</li> <li>• Soutenir les synergies formation / recherche / innovation</li> </ul> <p>Principes généraux des programmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouvert à l'ensemble des équipes de recherche des établissements parties prenantes de l'Université de Toulouse.</li> <li>• Financements significatifs (l'intervention de l'IdEx dans le financement d'un projet doit être déterminante pour sa réalisation) et en adéquation avec les spécificités de chaque domaine scientifique concerné (à l'inverse de la notion de montant « plancher »).</li> <li>• Engagements de financement des projets de durée limitée (inférieure ou égale à 4 ans) afin de garantir la dynamique et le renouvellement du périmètre des</li> </ul>	<p><b>Proposition alternative :</b> Prévoir une possibilité de reconduction du financement de certains projets (dont les chaires) sur une nouvelle période (inférieure ou égale à 4 ans) après une évaluation de l'avancement et du succès du projet.</p>

équipes soutenues par l'IdEx.

- Non-redondance avec les outils de financement existant tant au local (BQR établissement), au national (ANR) que à l'international (projets FP7 ou ERC)

Cinq programmes de financement,

dont trois programmes « blancs » ouverts à toutes les thématiques et à tous types de travaux de recherche, depuis les projets les plus académiques jusqu'aux recherches appliquées menées dans le cadre de partenariats avec des entreprises, ces programmes doivent être accessible aux différentes communautés scientifiques, sans critères qui limiteraient la capacité de certaines équipes à postuler, comme la taille, la discipline ou encore les montants planchers ou plafonds des projets :

- Programme « Chaire d'attractivité » pour accompagner l'installation de C ou EC d'origine internationale,
- Programme « Emergence » pour donner une impulsion significative à des projets scientifiques et technologiques qui présentent des objectifs originaux, en rupture avec les actions de recherche traditionnelles.
- Programme « Transversalité » pour soutenir la coordination et l'animation de projets inter- et pluridisciplinaire au sein de la communauté de recherche régionale

*(Les deux derniers programmes ci-dessus ont pour objectif de favoriser le développement de nouveaux projets qui*

*une fois mature ont vocation à être financés par des programmes nationaux ou internationaux.)*

et deux programmes « Equipements » et « Actions Thématiques Stratégiques » (ATS) qui sont, en particulier, les outils privilégiés de la politique de recherche partenariale de l'Université de Toulouse,

- Programme « Equipements » pour donner à l'Université de Toulouse la possibilité de cofinancer des projets d'infrastructures mutualisées avec des partenaires régionaux (Région Midi-Pyrénées, ...) ou des organismes nationaux (CNRS, INSERM, INRA, IRD, ONERA ...)
- Programme « Actions Thématiques Stratégiques » pour donner à l'Université de Toulouse le moyen d'être un acteur dynamique de l'écosystème de l'innovation en favorisant le développement d'une recherche scientifique d'excellence en Midi-Pyrénées en synergie avec les forces industrielles et les priorités sociales régionales. Chaque action thématique stratégique a pour objet de soutenir les projets de recherches autour de thèmes qui émergent de l'analyse des blocages identifiés dans les filières socio-économiques correspondantes.

*Les modes de sélection et d'évaluation des projets dans les actions.*

Le porteur scientifique d'un projet doit être membre d'un établissement partie prenante de l'UT.

*Les principes macroscopiques de sélection des programmes, pour les programmes « blancs » (Chaires, Emergence, Transversalité)*

**A approfondir :**

La question de l'évaluation ou du suivi des Labex : modalités, fréquence, utilisation des résultats de l'évaluation ou du suivi.

L'UT définit les moyens et les objectifs généraux pour chacune des actions, puis le Comité d'Affectation des Ressources de l'IdEx met en œuvre le processus de sélection, en cohérence avec les objectifs définis par l'UT.

Les actions ATS et Equipements font l'objet de dispositions particulières détaillées dans les lignes correspondantes. Des dispositions particulières s'appliquent également aux Labex et Idefi.

Etant donné l'implication potentielle des établissements dans les projets sélectionnés (mise à disposition de moyens), ces derniers seront consultés en amont et en aval du processus. En amont, pour obtenir un engagement, sous réserve de moyens de la part de l'établissement hôte et en aval, pour confirmer cet engagement si le(s) projet(s) est retenu et si le budget de l'établissement le permet.

L'UT mettra en place une gestion de la programmation de l'IdEx (nombre d'appels à projet par an, par thématique, calendrier...), en lien avec les établissements.

« Les LabEx et Idefi financés déterminent au démarrage de l'Initiative d'excellence un périmètre d'action qui s'élargira au fur et à mesure que de nouvelles équipes, émergentes ou consolidées, seront identifiées et financées dans le cadre des appels d'offre de l'IdEx. »

L'ensemble des équipes de recherche des parties prenantes

**A approfondir :**

Faut-il, dans le cadre de l'IdEx, des moyens spécifiques, pour soutenir les nouveaux entrants, à la fois humains (doctorants, post-docs) et financiers ?

Si oui, à quelle hauteur et sur quels critères ?

- Ensemble des nouveaux entrants sur le site ?
- Jeunes entrants ?



<p>de l'UT (membres du PRES et grands organismes) est éligible aux programmes de recherche financés par l'IDEX.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une fraction sélectionnée de ces groupes ?</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme « Equipements »</li> </ul> <p>Le choix des équipements et plateformes à mettre en place à moyen-long terme se fait de façon programmatique, au niveau de l'UT, qui est l'animateur de la concertation entre co-financeurs potentiels, organismes de recherche et collectivités territoriales, avec la mise en place d'un <b>Comité de Prospective « Equipements »</b>. La politique d'investissement définie fera l'objet d'une concertation ou d'une communication à l'ensemble du site.</p>	<p><b>A approfondir :</b></p> <p>Quelles relations entre le Comité de Prospective et le Comité d'Affectation des Ressources de l'Idex ? Le Comité d'Affectation doit-il rendre un avis sur les choix des équipements faits par le Comité de Prospective ? Ou faut-il simplement l'informer des choix réalisés pour qu'il dispose d'une vision globale de l'emploi des moyens de l'Idex.</p> <p>Quelles caractéristiques pour l'action « Equipements » ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le financement de projets peu nombreux et différenciant par rapport aux outils de financement existants. Par exemple, pour le domaine des sciences et technologies, il pourrait s'agir d'une contribution de l'IdEx, comprise entre 500 000€ et 1M€, pour des achats de matériels qui sont actuellement impossibles ou très difficile à faire financer autrement. Mais ces montants doivent être adaptés pour chaque discipline scientifique.</li> <li>• Un cofinancement d'au moins 50% par des partenaires (grands organismes, collectivités territoriales, établissements,...)</li> </ul> <p>Quel est le poids financier de cette action dans le budget global de l'IdEx ?</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme « Chaires», support de collaboration ou accompagnement du recrutement de C ou EC à forte visibilité internationales</li> </ul> <p>L'action est ouverte à l'ensemble de la communauté scientifique du site. Cette action a pour objectif d'attirer des</p>	<p><b>Visions différentes, à approfondir :</b></p> <p>Propositions à discuter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une chaire d'accompagnement, destiné à des personnes recrutées à l'extérieur du site, par les établissements et bénéficiant, pendant 4 ans d'un accompagnement : doctorants, post-docs, ingénieurs en lien avec</li> </ul>

talents présents en dehors du site, en leur proposant des conditions de travail, qui leur permettent d'être immédiatement opérationnels.

les équipements de la chaire. Le sujet des primes est laissé à la discrétion de l'établissement.

- Une première proposition s'appuierait sur deux types de chaires :
  - a. La chaire senior (jusqu'à 1M€ sur 4 ans) pour des chercheurs d'envergure internationale
  - b. La chaire junior (jusqu'à 400k€ sur 4 ans) pour de jeunes chercheurs prometteurs.
- La seconde proposition consisterait dans un soutien plus ouvert, avec, par exemple :
  - c. Une chaire senior attribuée à tous les personnels recrutés d'origine internationale,
  - d. Une chaire junior (de l'ordre de 50k€), pour tous les Maîtres de Conférence, recrutés en dehors du site Midi-Pyrénées.

*(La pertinence de la mise en place des chaires juniors est un point qui ne fait pas consensus, la politique d'accompagnement des jeunes C et EC étant une mission essentielle des établissements recruteurs qui ne devrait pas relever d'un processus de type appel d'offres porté par les programmes de l'IdEx)*

- En complément est proposé une chaire de type en direction de professeurs et/ou chercheurs à visibilité internationale, ayant comme employeur principal un établissement étranger. Plusieurs formules seraient possibles :
  - e. Le recrutement à temps plein sur une durée significative (environ un an)
  - f. Le recrutement à temps partiel : 3 mois par an, sur 4 ans, par exemple.

Le financement de l'accompagnement permettrait en particulier le

	<p>recrutement de chercheurs postdoctorants et doctorants sur le site au sein de l'équipe de recherche porteur de la collaboration avec le professeur invité</p> <p><b>Au-delà plusieurs questions se posent :</b>          Quel calendrier pour la sélection des chaires d'accompagnement ? La sélection doit-elle se passer en amont ou en parallèle des comités de sélection des établissements ?          Le montant type et le nombre de chaires à financer, le calendrier de mise en place du programme</p>
<p>Programme « Actions Thématiques Stratégiques »</p> <p>Le Comité d'Affectation des Ressources de l'IdEx met en œuvre le processus de sélection des appels d'offres du programme ATS, dans le cadre d'une programmation thématique qui aura été réalisée préalablement par l'UT au sein de Comités de Prospective (un par action) comprenant des membres de l'UT et, si pertinent, des représentants des organismes de recherche, des représentants des collectivités territoriales, des partenaires industriels, des Pôles de compétitivité ... Le travail réalisé par ces comités devra permettre de préciser les priorités scientifiques et technologiques qui devraient être soutenue par l'IdEx en cohérence avec les enjeux économiques, sociétaux et environnementaux du domaine thématique considéré. Le processus de programmation mené par les Comités de Prospectives sera fortement itératif et se basera sur une large</p>	<p><b>A approfondir :</b></p> <p>Le périmètre disciplinaire des 3 actions proposées dans le dossier initial (aéronautique, agro, santé) est-il suffisamment large et complet pour permettre à chaque discipline scientifique de présenter des projets ? Il est question d'accueillir des propositions thématiques ouvrant une plus large part au domaine des SHS.</p> <p>Peut-on proposer un mode de priorisation et de sélection des projets, qui répond à deux approches complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'intégration d'une vision pluri, voir transdisciplinaire</li> <li>• La prise en compte de paramètres différents de ceux, qui président généralement à des projets strictement scientifiques : l'impact social et/ou économique, les propriétés intellectuelle et industrielle, la durée et les efforts prévisibles des phases de développement...</li> </ul> <p>Quelle contribution de l'IdEx sur cette action ? Peut-on proposer un financement</p>

<p>consultation de la communauté scientifique régionale sur les besoins de recherche pour l'avenir, tant dans le domaine de la recherche fondamentale que de la recherche finalisée.</p> <p>Les ATS ont en particulier vocation à ressourcer la recherche technologique et l'innovation (positionnement amont). Elles doivent pouvoir faire l'objet de cofinancement de la part de partenaires, comme les industriels (par exemple, à travers l'IRT) ou encore les collectivités territoriales</p>	<p>compris entre 500 K€ et 2 M€, par an, entre les différents ATS (sur un budget global évalué à 10 M€, au sein du budget Idex) ?</p> <p>Le Comité d'Affectation des Ressources de l'IdEx propose une liste de lauréats, ou une évaluation par projet (A, B, C).</p>
<p>:</p> <p>Action « Emergence » et « Transversalité »</p> <p>Scinder en deux actions distinctes relevant de deux lignes budgétaires et de processus d'évaluation différents</p>	<p><b>A confirmer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Programme « transversalité » : financement léger, ayant vocation à animer un réseau scientifique (environ 10k€ à 50k€ /an par projet pour une durée d'environ 4 ans).</li><li>• Programme « Emergence » type pré-ANR, permettant de tester une idée nouvelle<ul style="list-style-type: none"><li>○ un financement adapté aux besoins des communautés scientifiques (éviter de fixer de montant plancher, afin de permettre à tous de postuler)</li><li>○ veiller à la spécificité de ce type d'actions, par rapport aux projets de type BQR déjà financées dans les établissements</li></ul></li><li>• Pas d'orientations thématiques pour ces deux actions (programmes blancs)</li><li>• Des processus d'évaluation plus réactifs, que pour les autres actions : Il est proposé, qu'il n'y ait pas d'appel à projet pour les défis scientifiques émergents, afin de rendre leur réalisation plus souple, mais de réaliser</li></ul>

	une évaluation au fil de l'eau.
Concernant l'objectif de soutenir la synergie formation / recherche / innovation, y compris en termes d'idées originales et émergentes :	
Pas d'action(s) encore envisagée(s)	

### 1.3 Vie de Campus

Eléments de consensus	Eléments pour lesquels il existe plusieurs visions, ou à valider
Etoffer ce volet pour tous (étudiants et personnels)	<p><b>A valider :</b></p> <p>Les nouveaux objectifs du programme Vie de Campus pourraient être :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître la cohésion et l'attractivité du site, entendu au sens d'Université de Toulouse Midi-Pyrénées et de l'espace virtuel de l'UTMP</li> <li>• Améliorer la qualité de la vie étudiante</li> <li>• Rendre plus fonctionnels et plus humains les campus, à la fois pour les étudiants et pour les personnels</li> <li>• Améliorer l'accès à une offre de service de grande qualité</li> </ul>
	<p><b>A approfondir :</b></p> <p>Il reste à détailler les actions mises à jour (infrastructures, soutien à la vie étudiante, amélioration de la vie quotidienne des personnels) en séparant :</p>

- |  |   |
|--|---|
|  | <ul style="list-style-type: none"><li>• Ce qui doit être financé par les fonds de l'Idex</li><li>• Ce qui sera, à terme, du ressort de l'UTMP</li></ul> |
|--|---|

## 1.4 International

Eléments de consensus	Eléments pour lesquels il existe plusieurs visions, ou à valider
	<p><b>A valider :</b></p> <p>Des amendements concernant les objectifs du programme « International » sont proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de coopérations avec des universités dont les actions s'inscrivent dans le sens des actions de l'UTMP : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ coopération régionale, en lien avec les bassins d'emplois entourant le site</li> <li>○ coopération stratégique à une échelle plus vaste, ciblant des régions ou des disciplines à fort potentiel</li> </ul> </li> <li>• Amélioration de la visibilité des services de l'UTMP : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ du point de vue des étudiants étrangers</li> <li>○ du point de vue des chercheurs et enseignants-chercheurs étrangers</li> </ul> </li> </ul>
<p>Le renforcement des prérogatives du PRES en matière de relations internationales.</p>	<p><b>A valider :</b></p> <p>La mise en place d'une organisation de site en matière de relations internationales, englobant les 17 guichets ouverts aux étudiants internationaux.</p>

<p>Le renforcement de la communication dans tous les domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Pour les étudiants étrangers venus s'installer à Toulouse</li><li>• Pour les étudiants toulousains souhaitant partir à l'étranger</li><li>• Pour les laboratoires cherchant à développer des coopérations internationales</li></ul>	<p><b>A valider :</b></p> <p>La mise en place d'une base de données regroupant l'ensemble des coopérations internationales du site.</p> <p>Un meilleur soutien aux démarches favorisant l'insertion des étudiants étrangers : aide au logement, renouvellement des titres de séjour, ...</p> <p>La Mise en place d'une base de données des aides favorisant la mobilité des étudiants.</p>
	<p>A valider :</p> <p>Peut-on / doit-on, dans le cadre de l'Idex, mettre en place un soutien financier de faible ampleur pour l'amorçage de coopérations internationales (afin de permettre la coopération internationale avec les structures de recherche de demain) ?</p>
<p>Soutien au montage de projets</p>	<p><b>A valider :</b></p> <p>Création de la Cellule Europe+, afin de soutenir le montage administratif et financier de projets européens.</p>